



PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

MINISTÈRE
DES FINANCES

PLAN STRATÉGIQUE 2019-2023

MINISTÈRE

DES FINANCES

Novembre 2019

Finances

Québec



Note : Les données contenues dans le Plan stratégique 2019-2023 correspondent à la situation comme elle se présentait au 13 septembre 2019.

Plan stratégique 2019-2023 du ministère des Finances

Dépôt légal – Novembre 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-84960-5 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-84961-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE.....	v
MESSAGE DU SOUS-MINISTRE.....	vii
L'ORGANISATION EN BREF	1
Mission.....	1
Vision	1
Valeurs.....	1
Chiffres clés 2018-2019.....	2
ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT	3
Contexte externe.....	3
Situation économique et démographique	3
Finances publiques	4
Environnement fiscal	6
Relations avec les partenaires	8
Contexte interne.....	8
Fiabilité des prévisions liées au cadre financier	9
Ressources informationnelles	9
Ressources humaines.....	10
CHOIX STRATÉGIQUES	11
Enjeu stratégique 1 : Potentiel économique du Québec	11
Orientation 1 : Assurer une gestion saine et responsable des finances publiques du Québec	11
Objectif 1.1 : Maintenir l'équilibre budgétaire.....	11
Objectif 1.2 : Réduire le poids de la dette.....	12
Objectif 1.3 : Améliorer la cote de crédit	12
Objectif 1.4 : Viser un coût avantageux pour le financement des emprunts.....	13
Orientation 2 : Rendre le régime fiscal plus compétitif et incitatif.....	13
Objectif 2.1 : Augmenter le revenu disponible des Québécois	13
Objectif 2.2 : Offrir un régime fiscal des sociétés concurrentiel à l'égard des investissements.....	14
Enjeu stratégique 2 : Justesse des prévisions	15
Orientation 3 : Améliorer les prévisions.....	15
Objectif 3.1 : Améliorer les prévisions soutenant l'élaboration du cadre financier	15
Enjeu stratégique 3 : Transparence et accessibilité de l'information.....	16
Orientation 4 : Diffuser une information plus transparente et accessible	16
Objectif 4.1 : Augmenter la diffusion numérique de documents et des données financières.....	16

MESSAGE DU MINISTRE

C'est avec fierté que je vous présente le Plan stratégique 2019-2023 du ministère des Finances, un plan qui reflète les engagements que nous avons pris envers les Québécoises et les Québécois de créer de la richesse et de permettre à notre économie de se développer à la hauteur de son potentiel.

Le Ministère, par l'entremise de ce plan, réaffirme l'importance du maintien de l'équilibre budgétaire, notamment par une saine gestion des finances publiques, afin de continuer à réduire le poids de la dette au bénéfice des générations qui nous suivront. Il permettra également de poursuivre nos efforts pour combler les écarts qui subsistent avec nos voisins en matière de niveau de vie et de productivité.



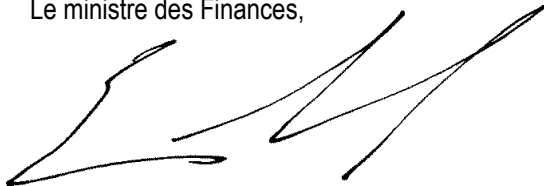
Concrètement, quatre grandes orientations ont été retenues, soit :

- assurer une gestion saine et responsable des finances publiques du Québec;
- rendre le régime fiscal plus compétitif et incitatif;
- améliorer les prévisions de revenus et de dépenses;
- diffuser une information plus transparente et accessible.

Dans un esprit de transparence, ces orientations s'appuient sur des indicateurs clairs et mesurables qui permettront aux citoyens de suivre l'évolution du plan vers l'atteinte de nos cibles.

Le ministère des Finances occupe une place centrale au sein du gouvernement, et son plan stratégique s'articule autour des aspirations et des préoccupations de la société québécoise. Je suis heureux de pouvoir compter sur une équipe compétente et dévouée pour le mettre en œuvre.

Le ministre des Finances,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes.

Eric Girard
Québec, septembre 2019

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

La saine gestion des finances publiques constitue la pierre d'assise de l'action du ministère des Finances, qui vise à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens et à favoriser le développement de l'économie du Québec.

Le Plan stratégique 2019-2023 s'articule autour de ces grandes idées, en mettant l'accent sur des objectifs clairs et ambitieux qui vont contribuer à accroître le potentiel économique du Québec et ainsi assurer le financement de nos services publics.

Ce plan reflète la vision d'une organisation innovante et agile qui vise à donner au Québec les moyens financiers de demeurer maître de ses choix économiques et sociaux.

Pour la mise en œuvre de ce plan, le Ministère peut compter sur une équipe de haut niveau qui travaille quotidiennement à l'avancement de la société québécoise avec fierté et professionnalisme. Tous sont mobilisés et déterminés à assurer son succès en atteignant les cibles inscrites dans ce plan, et ce, au bénéfice des citoyens et des entreprises.



Le sous-ministre des Finances,

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pierre Côté'.

Pierre Côté

Québec, septembre 2019

L'ORGANISATION EN BREF

Mission

La Loi sur le ministère des Finances confère au ministre la mission de conseiller le gouvernement en matière financière et de favoriser le développement économique.

À ces fins, le ministère des Finances appuie le ministre en élaborant et en proposant des politiques en matière économique, fiscale, budgétaire et financière. Il élabore et propose également des mesures d'aide financière et d'incitation fiscale afin de favoriser et de soutenir la croissance de l'économie, de l'investissement et de l'emploi.

Vision

Une organisation innovante et agile qui vise à donner au Québec les moyens financiers de demeurer maître de ses choix économiques et sociaux.

Valeurs

Le Ministère appuie son action sur les valeurs gouvernementales en mettant l'accent sur la compétence et le respect. Ces deux valeurs se manifestent à travers le professionnalisme des équipes du Ministère, qui conjuguent leurs connaissances dans un esprit de collaboration, de transparence, de rigueur et d'excellence pour les mettre avec fierté au service du Québec.

Chiffres clés 2018-2019

Chiffres clés	Description
582	Employés réguliers ou occasionnels
1	Présentation annuelle à l'Assemblée nationale du <i>Discours sur le budget</i> , qui énonce les orientations en matière économique, fiscale, budgétaire et financière du gouvernement
1	Mise à jour économique et financière automnale
1	Dépôt des <i>Comptes publics 2018-2019</i> à l'Assemblée nationale
115,6 G\$	Budget du Québec en 2019-2020
12	Rapports mensuels sur les opérations financières
361 552	Visites sur les quatre outils Web de calcul ⁽¹⁾
172 591	Personnes faisant affaire avec Épargne Placements Québec, dont les sommes investies totalisent 11 G\$ ⁽²⁾
38,6 millions	Nombre de virements électroniques, dont les sommes totalisent 136,1 G\$
4,9 millions	Nombre de chèques émis, dont les sommes totalisent 15,4 G\$

(1) Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

(2) Au 31 mars 2019.

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

Contexte externe

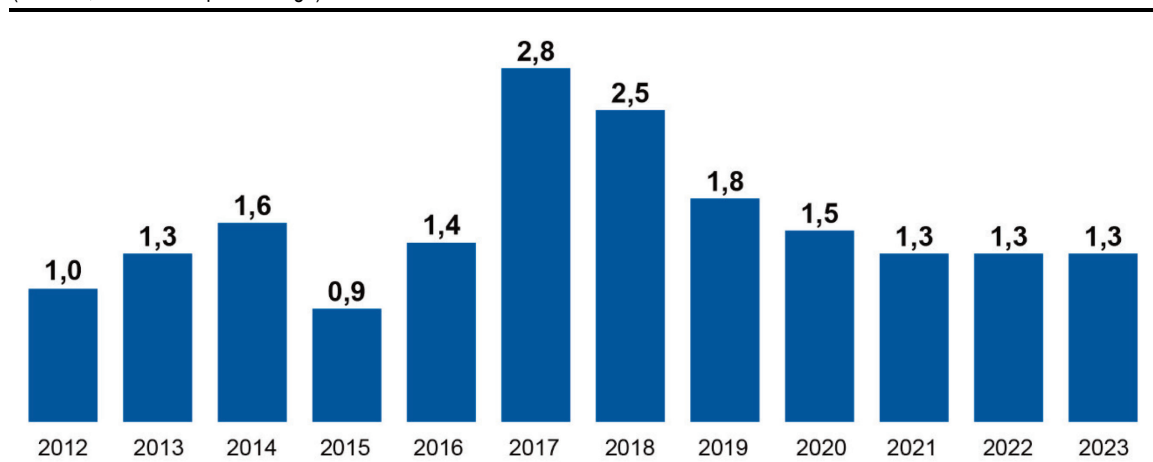
Le gouvernement s'est donné comme objectif de créer de la richesse et de développer le potentiel de l'économie. Le ministère des Finances joue un rôle primordial dans l'atteinte de ces objectifs en assurant une bonne gestion des finances publiques et en mettant en place un régime fiscal compétitif pour les particuliers et les sociétés. Les décisions prises par le Ministère sont fortement tributaires du contexte économique et démographique.

Situation économique et démographique

La situation économique du Québec s'inscrit dans un contexte international marqué par l'accentuation de tensions commerciales et par un ralentissement de l'économie mondiale. Après deux années de croissance particulièrement dynamique au Québec, la progression du PIB réel devrait connaître un ralentissement au cours des prochaines années.

Croissance économique

(PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada. Pour 2019 à 2023, il s'agit des prévisions économiques du budget 2019-2020 du ministère des Finances du Québec.

On note par ailleurs que le Québec :

- fait face au vieillissement de la population, ce qui accentue les pressions sur le marché du travail : le taux d'emploi se situe à un sommet historique, ce qui limite les gains d'emploi du principal bassin de travailleurs (15-64 ans). Ainsi, la démographie du Québec ne contribue plus, depuis quelques années, à la croissance du PIB;
- affiche un taux de chômage historiquement bas observé à 5,5 % en 2018, alors qu'il était à 5,6 % en Ontario et à 5,8 % au Canada;
- connaît des écarts importants à combler quant au niveau de vie et de productivité comparativement à ses partenaires et voisins.

Considérant le contexte démographique, les gains de productivité seront essentiels à la croissance économique et à l'amélioration du niveau de vie.

Finances publiques

Le maintien de l'équilibre budgétaire nécessite une gestion responsable des finances publiques et exige que les dépenses soient établies en fonction de l'évolution des revenus.

Il permet aussi la réduction graduelle du poids de la dette au bénéfice de tous les Québécois et Québécoises, pour les générations actuelles et futures.

Un cadre financier à l'équilibre

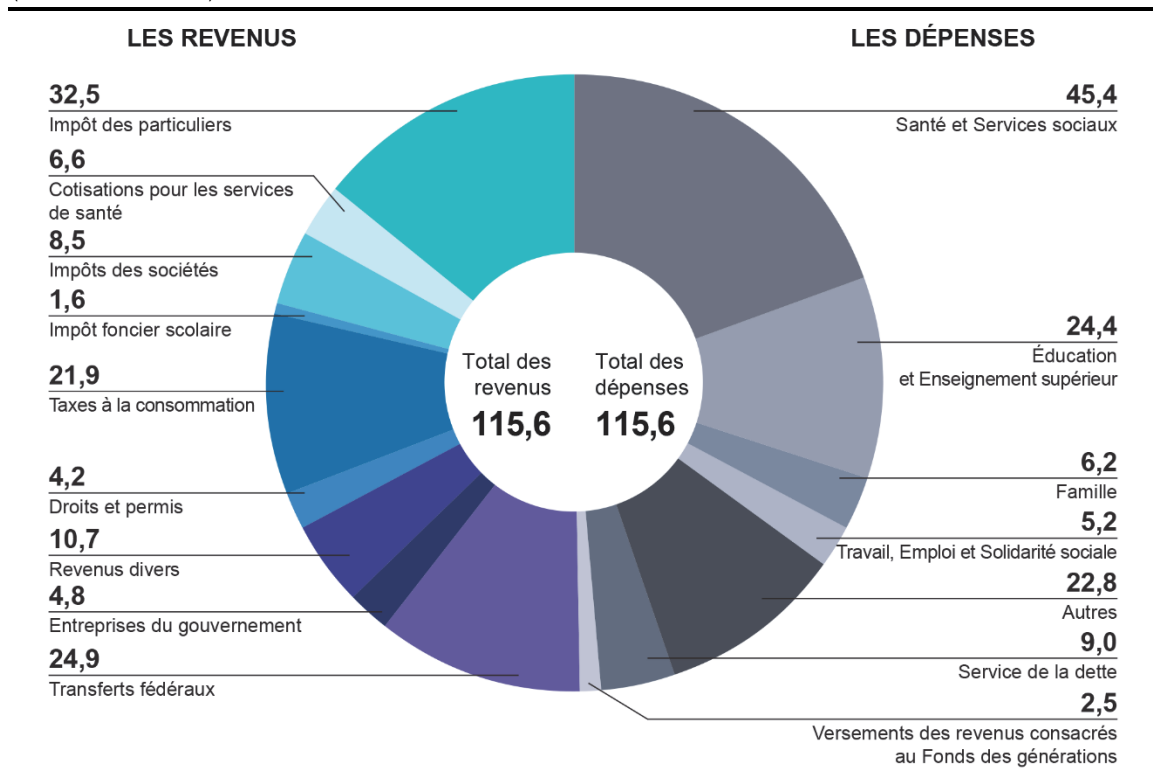
Le Ministère est responsable de la gestion d'un cadre financier s'appuyant sur des revenus de 115,6 milliards de dollars en 2019-2020.

Conformément à la Loi sur l'équilibre budgétaire, le gouvernement atteint l'équilibre lorsque le solde budgétaire – pour chaque année financière – est nul ou affiche un excédent.

Ce solde tient compte des versements au Fonds des générations et des opérations effectuées dans la réserve de stabilisation.

Revenus et dépenses 2019-2020 par composante

(en milliards de dollars)



Les éléments qui composent le cadre financier sont sensibles à plusieurs facteurs économiques, démographiques et politiques. À titre d'exemples :

- la variation de 1 point de pourcentage du PIB nominal modifie les revenus autonomes de l'ordre de 750 millions de dollars;

- une hausse de 1 point de pourcentage du PIB canadien fait augmenter les revenus de péréquation de l'ordre de 45 millions de dollars et fait augmenter les revenus du Transfert canadien en matière de santé de l'ordre de 30 millions de dollars;
- une variation de 1 % des prix implique une variation de 400 millions de dollars des dépenses;
- une augmentation de 1 % de la population fait varier les dépenses totales de 760 millions de dollars.

Il est prévu que l'équilibre budgétaire soit maintenu pour l'horizon 2019-2020 à 2023-2024, sans recours à la réserve de stabilisation.

Dette

Bien que le poids de la dette brute du Québec soit élevé par rapport aux autres provinces (46,1 % du PIB au 31 mars 2019), il est à son plus bas niveau depuis plus de vingt ans. La Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations prévoit que, pour l'année financière 2025-2026, la dette brute ne pourra excéder 45 % du PIB, alors que la dette représentant les déficits cumulés ne pourra excéder 17 % du PIB.

La réduction du poids de la dette contribue à la croissance économique grâce à l'instauration d'un climat de confiance propice à l'investissement privé et à la hausse de la productivité.

La réduction du poids de la dette permettra aussi au Québec :

- d'assurer un financement stable des principales missions de l'État;
- de faire face aux coûts associés au vieillissement de la population;
- de réduire le fardeau fiscal des Québécois;
- d'augmenter l'autonomie financière du Québec dans la fédération.

Pour ces diverses raisons, le gouvernement entend poursuivre ses efforts pour réduire le poids de la dette.

Cote de crédit

Six agences de notation évaluent la cote de crédit du Québec. DBRS est la seule agence qui attribue au Québec une cote de crédit inférieure à la catégorie « AA ».

Le gouvernement vise un rehaussement de cette cote par le maintien de l'équilibre budgétaire et la réduction du poids de la dette.

Cotes de crédit du gouvernement du Québec

Agence de notation	Cote de crédit	Perspective
Moody's	Aa2	Stable
Standard & Poor's (S&P)	AA-	Stable
Fitch	AA-	Stable
DBRS	A (high)	Positive
Japan Credit Rating Agency (JCR)	AA+	Stable
China Chengxin International (CCXI)	AAA ⁽¹⁾	Stable

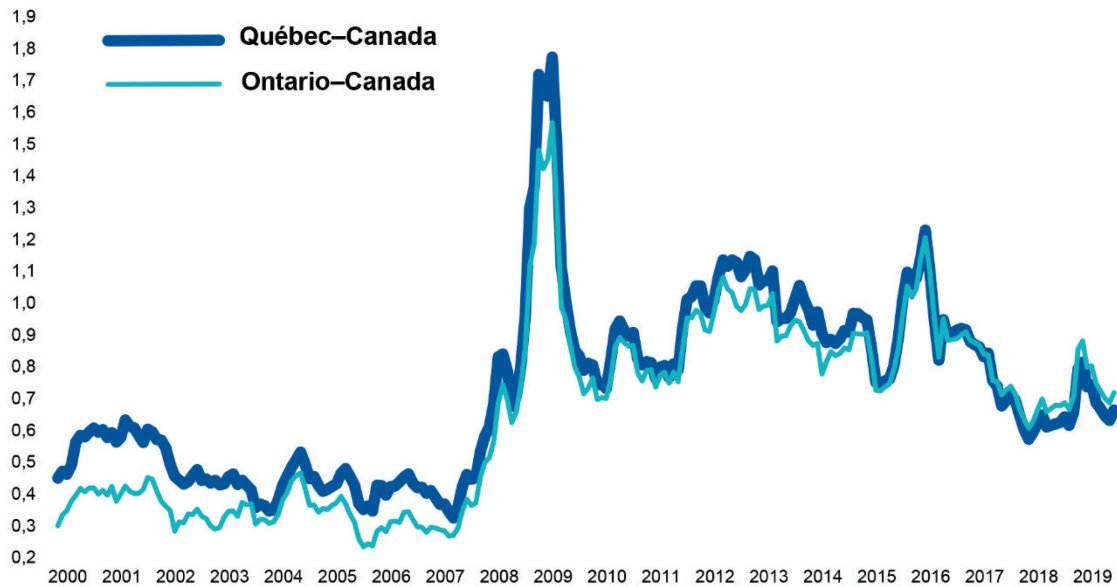
(1) Il s'agit de la cote de crédit pour l'émission d'obligations sur le marché chinois.

Coût de financement des emprunts

Une meilleure cote de crédit se traduit par un accès à un plus grand bassin d'investisseurs et à des coûts d'emprunt avantageux. Grâce à la baisse du poids de la dette, le Québec emprunte actuellement à des coûts inférieurs à ceux de l'Ontario.

Écart entre les taux de rendement sur les titres à long terme (10 ans)

(en point de pourcentage)



Source : PC-Bond.

Environnement fiscal

Le ministère des Finances est responsable de l'élaboration de la politique fiscale du gouvernement. Ses choix en matière de politique fiscale ont une incidence directe sur l'économie du Québec. La politique fiscale représente un levier pour agir sur les grandes priorités du gouvernement, soit :

- retourner plus d'argent dans le portefeuille des Québécois;
- stimuler les investissements privés.

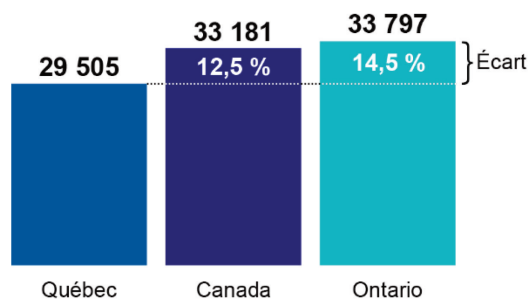
Hausser le revenu disponible des ménages

En dépit d'une croissance du revenu disponible par habitant au Québec, ce dernier continue d'être plus faible que celui au Canada. En 2018, le revenu disponible des ménages par habitant était de 29 505 \$ au Québec contre 33 181 \$ dans l'ensemble du pays et 33 797 \$ en Ontario. Il s'agit d'un écart de 12,5 % avec le Canada et de 14,5 % avec l'Ontario.

En 2018, le niveau de vie au Québec s'élevait à 51 826 \$ comparativement à 59 677 \$ en Ontario. Il s'agit d'un écart de 15,1 %.

Revenu disponible des ménages par habitant en 2018

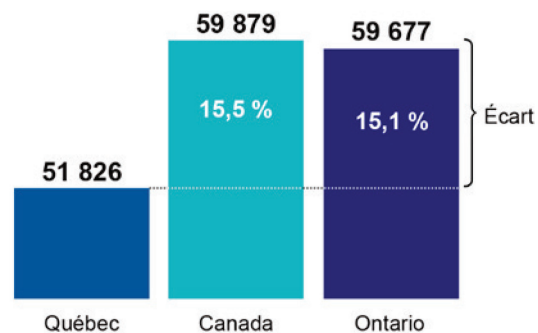
(en dollars courants et écart en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Niveau de vie en 2018

(PIB nominal par habitant en dollars et écart en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Assurer la compétitivité pour stimuler les investissements des entreprises

La compétitivité du régime fiscal des sociétés est un facteur déterminant qui contribue à stimuler les investissements des petites, moyennes et grandes entreprises. La compétitivité fiscale se reflète notamment dans le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) sur l'investissement.

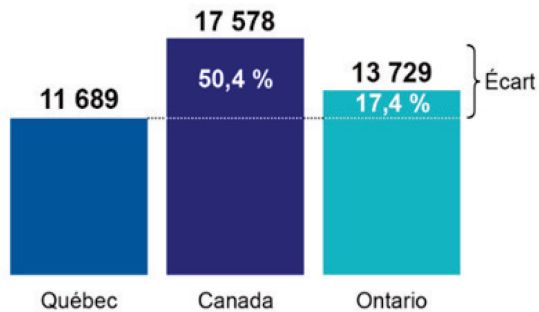
Le TEMI sur l'investissement du Québec s'établit en moyenne à 8,3 % en 2019, se comparant ainsi avantageusement à ceux de ses partenaires commerciaux canadiens et internationaux, qui se situaient en moyenne à 13,8 % au Canada et à 19,2 % aux États-Unis.

Malgré un TEMI sur l'investissement avantageux, le Québec fait face à un écart d'investissement et de productivité à combler.

- La productivité, calculée en fonction du PIB réel par emploi, s'est élevée à 92 112 \$ au Québec en 2018, comparativement à 107 535 \$ en Ontario et à 110 107 \$ au Canada. Il s'agit d'un écart de 16,7 % avec l'Ontario et de 19,5 % avec le Canada.
- L'investissement non résidentiel des entreprises en termes nominaux par emploi privé est inférieur à celui de l'Ontario, soit 11 689 \$ pour le Québec et 13 729 \$ pour l'Ontario, ce qui représente un écart de 17,4 %.

Investissements non résidentiels des entreprises par emploi privé en 2018

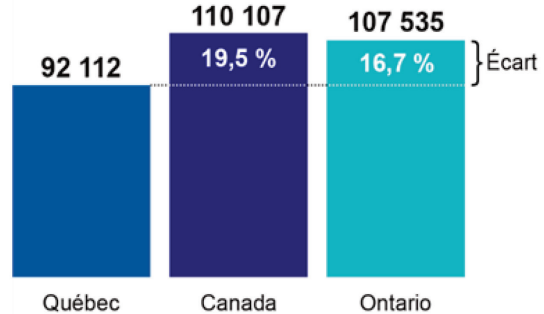
(en dollars courants et écart en pourcentage)



Note : La productivité représente le PIB réel par emploi.
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Productivité en 2018

(en dollars constants de 2012 et écart en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Relations avec les partenaires

Relations avec Revenu Québec

Le gouvernement du Québec a à cœur de faciliter l'accomplissement des obligations fiscales par les citoyens et les entreprises.

Le Ministère collaborera donc de manière étroite avec Revenu Québec afin de déterminer et de mettre en place des mesures qui simplifieront la vie des citoyens et des entreprises.

Relations avec le gouvernement fédéral

Le Ministère expose et fait valoir les demandes du Québec à l'égard des transferts fédéraux, notamment par la publication du budget et les rencontres fédérales-provinciales-territoriales des ministres des Finances.

En 2018-2019, les revenus de transferts fédéraux du Québec, qui comprennent les paiements de péréquation, le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux et les autres programmes, se sont élevés à 23,4 milliards de dollars, soit 21 % de ses revenus budgétaires. Il s'agit d'une part comparable à la moyenne des provinces (19 %). Quant à la part des transferts fédéraux aux provinces qui revient au Québec, elle est au moins égale à son poids démographique au Canada.

Le ministère des Finances entend poursuivre ses efforts pour s'assurer que le Québec reçoit sa juste part des transferts fédéraux.

Contexte interne

L'analyse du contexte interne a été effectuée à l'aide du modèle de référence CMMI (Capability Maturity Model Integration). Reconnu mondialement, ce modèle est conçu pour aider les organisations à comprendre leur niveau actuel de capacité et de performance et pour guider celles-ci dans l'optimisation de leurs résultats.

L'analyse permet de déterminer les éléments prioritaires sur lesquels le Ministère se concentre pour améliorer la performance organisationnelle et la qualité de ses services. Ces travaux permettront la création de plans d'action ciblés afin d'appuyer la réalisation du plan stratégique du Ministère.

Fiabilité des prévisions liées au cadre financier

Le gouvernement actualise son cadre financier deux fois par année. Ce cadre établit les prévisions économiques, les prévisions des revenus et des dépenses et les prévisions de la dette. Elles sont réalisées avec des modèles précis et tiennent compte des règles comptables et de la législation fiscale en vigueur, y compris les modifications fiscales annoncées par le gouvernement. Des travaux importants sont donc consacrés à leur réalisation.

Le Ministère s'est doté d'un processus d'amélioration continue pour assurer la prévision des données. On constate tout de même un écart entre les prévisions et les données réelles. Ces écarts entre les prévisions des revenus et des dépenses peuvent avoir des répercussions sur les services offerts à la population, par exemple les services en santé et en éducation.

En effet, les résultats réels au 31 mars 2018 affichaient un surplus de 2,6 milliards de dollars, soit 1,8 milliard de dollars de plus que prévu dans le budget. Pour 2018-2019, le *Plan budgétaire du Québec* de mars 2019 prévoyait un surplus de 4,4 milliards de dollars, soit une hausse de 1,9 milliard de dollars.

En conséquence, le Ministère poursuit ses travaux en vue de diminuer l'écart entre les prévisions et les chiffres réels.

Ressources informationnelles

Le Ministère est assujéti aux stratégies gouvernementales du Secrétariat du Conseil du trésor, notamment :

- à la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023;
- au Plan d'action pour l'accessibilité et le partage des données ouvertes des ministères et des organismes publics (mai 2019);
- à la Politique de la main-d'œuvre en technologies de l'information (avril 2018).

En considération de ces constats et directives, le Ministère est amené à redéfinir sa vision de l'utilisation des technologies numériques pour améliorer sa performance organisationnelle.

Pour ce faire, il mettra en place un plan d'action permettant de déployer ces technologies au cœur de ses opérations, en premier lieu, au regard de ses tâches administratives et de la diffusion numérique de documents et de données financières.

Données ouvertes

Depuis quelques années déjà, les données ouvertes suscitent un réel engouement au niveau international. Même si ce phénomène demeure en émergence au Québec, une enquête du CEFRIO (mars 2019) révèle que plus d'un ministère sur deux (60 %) a déjà libéré au moins un jeu de données. Le Ministère entend donc libérer des jeux de données budgétaires et financières d'intérêt public sur le site Web de Données Québec, contribuant ainsi à la transparence des administrations publiques.

Ressources humaines

À l'instar des secteurs public et privé, le Ministère est confronté à la rareté de main-d'œuvre, les défis étant de composer avec les départs à la retraite (15 % des départs), de recruter un personnel hautement qualifié et de le fidéliser. S'ajoute à ce constat le problème d'attraction et de rétention des jeunes dans la fonction publique québécoise.

Le *Rapport annuel de gestion 2018-2019* fait état d'un effectif total de 582 personnes. Au cours de cette même année, le Ministère a compté 106 arrivées et 99 départs.

D'ici 2022-2023, environ 14 % des employés et employées pourraient partir à la retraite. Le défi sera d'assurer leur relève et le transfert des connaissances.

Pour toutes ces raisons, et en considération des exigences des tâches et des expertises nécessaires pour accomplir sa mission, le Ministère entend se faire reconnaître comme un employeur de choix ayant un rôle important pour le Québec et mettre en place des programmes de formation adaptés aux exigences de sa mission et de ses besoins. Les techniques de formation éprouvées seront appliquées conformément au plan de formation, et le partage des connaissances sera davantage assuré. Tous les experts internes seront concernés, et l'efficacité du plan de formation sera évaluée.

CHOIX STRATÉGIQUES

Enjeu stratégique 1 : Potentiel économique du Québec

Le gouvernement s'est donné comme objectif d'éliminer l'écart économique actuel entre le Québec et ses principaux partenaires, notamment l'Ontario.

Le niveau de vie est un des indicateurs qui permet d'évaluer la prospérité économique d'une région. La mesure la plus utilisée est celle du PIB par habitant.

— Par rapport à l'Ontario, le Québec affiche un niveau de vie inférieur de 15,1 %.

Le plan stratégique du Ministère fait de la croissance du potentiel économique un enjeu prioritaire. Pour répondre à ce défi, le Ministère privilégie deux orientations, soit :

- assurer une gestion saine et responsable des finances publiques;
- rendre le régime fiscal plus compétitif pour les entreprises et plus incitatif pour les particuliers.

Orientation 1 : Assurer une gestion saine et responsable des finances publiques du Québec

Le maintien de l'équilibre budgétaire nécessite une gestion responsable des finances publiques. Il exige que les dépenses soient établies en fonction de l'évolution des revenus et permet la réduction graduelle du poids de la dette au bénéfice des générations actuelles et futures de tous les Québécois et Québécoises.

Objectif 1.1 : Maintenir l'équilibre budgétaire

Par la bonne gestion des finances publiques, il est prévu que l'équilibre budgétaire soit maintenu pour l'horizon 2019-2020 à 2023-2024, sans recours à la réserve de stabilisation.

Indicateur	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023
1. Solde budgétaire (Mesure de départ = 0)	≥ 0	≥ 0	≥ 0	≥ 0

Objectif 1.2 : Réduire le poids de la dette

La réduction du poids de la dette contribue à la croissance économique grâce à l'instauration d'un climat de confiance propice à l'investissement privé et à la hausse de la productivité. La réduction du poids de la dette permettra aussi au Québec :

- d'assurer un financement stable des principales missions de l'État, par exemple la santé, l'éducation, la justice et la culture;
- de faire face aux coûts associés au vieillissement de la population;
- de financer des investissements dans les infrastructures publiques, par exemple la construction ou la rénovation des hôpitaux et des écoles et l'entretien de routes;
- de réduire le fardeau fiscal des Québécois.

Le gouvernement entend poursuivre ses efforts pour réduire le poids de la dette.

Indicateurs	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023
2. Ratio de la dette brute sur le PIB (Mesure de départ = 46,1 %)	≤ 45,5 %	≤ 45,0 %	≤ 44,5 %	≤ 43,5 %
3. Ratio de la dette représentant les déficits cumulés sur le PIB (Mesure de départ = 25,6 %)	≤ 24,5 %	≤ 23,0 %	≤ 22,0 %	≤ 20,5 %

Objectif 1.3 : Améliorer la cote de crédit

Une meilleure cote de crédit se traduit par un accès à un plus grand bassin d'investisseurs et à des coûts d'emprunt plus avantageux.

La qualité de crédit du Québec est évaluée par six agences de notation, les plus importantes étant Moody's, S&P, Fitch et DBRS. Cette dernière est la seule agence de notation qui attribue au Québec une cote de crédit inférieure à la catégorie « AA ». Le gouvernement vise le rehaussement de sa cote par le maintien de l'équilibre budgétaire et la réduction du poids de la dette. L'obtention d'une cote dans la catégorie « AA » par DBRS serait une première pour le Québec.

Indicateur	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023
4. Pourcentage des grandes agences de notation donnant une cote de crédit minimale de catégorie « AA » (Mesure de départ = 75 %)	75 %	75 %	100 %	100 %

Objectif 1.4 : Viser un coût avantageux pour le financement des emprunts

Le gouvernement vise à emprunter au plus bas coût possible en appliquant une stratégie de diversification des sources de financement selon les marchés, les instruments financiers et les échéances.

Depuis 2017, le Québec est capable de financer ses emprunts à un coût plus bas que celui de l'Ontario. Au cours des 35 dernières années, le Québec se finançait en moyenne, pour des emprunts de 10 ans, à plus de 15 points centésimaux par rapport à l'Ontario (par exemple : 3,15 % contre 3 %). Cette situation exceptionnelle résulte d'une gestion rigoureuse des finances publiques et de la situation fiscale moins favorable en Ontario.

Indicateur	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023
5. Écart du taux d'emprunt sur la moyenne annuelle des nouveaux emprunts 10 ans du Québec par rapport à l'Ontario (Mesure de départ = écart favorable de 5 points centésimaux)	Maintenir un écart favorable entre 0 ⁽¹⁾ et 5 points centésimaux	Maintenir un écart favorable entre 0 et 10 points centésimaux	Maintenir un écart favorable entre 0 et 15 points centésimaux	Maintenir un écart favorable entre 0 et 20 points centésimaux

(1) La valeur zéro indique un financement identique.

Orientation 2 : Rendre le régime fiscal plus compétitif et incitatif

Le ministère des Finances est responsable de l'élaboration de la politique fiscale. Par ces actions en la matière, le Ministère peut favoriser la croissance du potentiel économique en mettant en place un régime fiscal qui permet de stimuler les investissements privés et de favoriser la participation au marché du travail, ces derniers étant des déterminants de la croissance économique.

Objectif 2.1 : Augmenter le revenu disponible des Québécois

Le gouvernement s'est donné comme priorité de remettre de l'argent dans les poches des citoyens. Dans cette perspective, le ministère des Finances se donne comme objectif, dans son plan stratégique, de réduire l'écart du revenu disponible des ménages par habitant au Québec par rapport à l'Ontario.

En 2018, le revenu disponible au Québec affichait un écart de 14,5 % par rapport à l'Ontario. Il est souhaité que d'ici 2022-2023 cet écart soit ramené à 13,5 %, soit une réduction de 1 point de pourcentage par rapport à l'écart observé en 2018.

Indicateur	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023
6. Écart du revenu disponible des ménages par habitant au Québec par rapport à l'Ontario (Mesure de départ = 14,5 %)	14,25 %	14,0 %	13,75 %	13,5 %

Objectif 2.2 : Offrir un régime fiscal des sociétés concurrentiel à l'égard des investissements

La compétitivité du régime fiscal est déterminante pour inciter les entreprises à stimuler leurs investissements.

Une méthode classique pour mesurer le poids de la taxation sur les nouveaux investissements des entreprises dans un pays consiste à calculer le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) d'un investissement type.

- Le TEMI sur l'investissement représente la fraction du taux de rendement d'un nouvel investissement allant à l'impôt sur les bénéfices, la taxe sur le capital, les taxes sur les intrants et les diverses autres dispositions fiscales, comme les taux d'amortissement, les crédits d'impôt à l'investissement et les méthodes de comptabilisation des inventaires.

Plus le TEMI est faible, plus le rendement d'un investissement net d'impôt sera élevé.

Selon les données disponibles en mars 2019, le Québec affichait un TEMI sur l'investissement plus faible de 5,4 points de pourcentage que celui de la moyenne canadienne, et il se compare avantageusement sur le plan international.

Le TEMI sur l'investissement moyen de l'ensemble des secteurs pour le Québec s'établit à 8,3 % en 2019, comparativement à :

- 13,8 % en moyenne au Canada;
- 19,2 % en moyenne aux États-Unis;
- 18,4 % en moyenne dans les pays de l'OCDE.

L'objectif de maintenir le TEMI du Québec à un niveau inférieur de 30 % à 40 % par rapport à la moyenne canadienne est ambitieux, car :

- des baisses d'impôt sont actuellement prévues en Alberta, ce qui influencera la moyenne canadienne;
- trois provinces canadiennes appliquent une taxe de vente qui ne permet pas de remboursement de la taxe payée sur les intrants;
 - Une telle taxe a un impact majeur sur le TEMI, soit d'environ 10 points de pourcentage. Ainsi, l'harmonisation de la taxe de vente de ces provinces avec la TPS aurait un impact considérable sur la moyenne canadienne.
- le Québec serait dans l'obligation de suivre les gestes de l'Ontario car, en raison du poids économique important de la province, une baisse du fardeau fiscal de celle-ci aurait un impact considérable sur la moyenne canadienne.

La cible inscrite dans le plan stratégique vise à vérifier que la fiscalité québécoise en matière d'investissement reste compétitive par rapport à la moyenne canadienne, et ce, même si l'on observait une amélioration du régime fiscal dans les autres provinces.

Indicateur	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023
7. Taux effectif marginal d'imposition (TEMI) sur l'investissement des sociétés (Mesure de départ = 40 %)	Entre 30 % et 40 % sous la moyenne canadienne	Entre 30 % et 40 % sous la moyenne canadienne	Entre 30 % et 40 % sous la moyenne canadienne	Entre 30 % et 40 % sous la moyenne canadienne

Enjeu stratégique 2 : Justesse des prévisions

La justesse des prévisions permet d'avoir un cadre financier plausible sur lequel le gouvernement peut s'appuyer pour faire des choix en matière économique, fiscale, budgétaire et financière.

Le ministère des Finances dispose d'un processus de prévision pour élaborer le cadre financier gouvernemental. Ce processus est audité régulièrement par le Vérificateur général du Québec.

Orientation 3 : Améliorer les prévisions

Les écarts entre les prévisions des revenus et des dépenses peuvent avoir des répercussions sur les services offerts à la population, par exemple les services en santé et en éducation.

Objectif 3.1 : Améliorer les prévisions soutenant l'élaboration du cadre financier

Les prévisions visées par les améliorations sont :

- la prévision des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement, composés principalement de revenus fiscaux, lesquels sont constitués de l'impôt sur le revenu des particuliers, des cotisations pour les services de santé, des impôts des sociétés, de l'impôt foncier scolaire et des taxes à la consommation;
- la prévision des revenus de transferts fédéraux, composés de la péréquation, du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux et des sommes provenant de nombreuses ententes bilatérales;
- la prévision du service de la dette, composé des intérêts sur la dette directe ainsi que des intérêts sur le passif au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs des employés des secteurs public et parapublic.

Indicateurs	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023
8. Écart du résultat réel par rapport à la prévision initiale des revenus autonomes (Mesure de départ = 5,5 %)	Moins de 4 %	Moins de 4 %	Moins de 3 %	Moins de 3 %
9. Écart du résultat réel par rapport à la prévision initiale des revenus de transferts fédéraux (Mesure de départ = 2,3 %)	Moins de 4 %	Moins de 4 %	Moins de 3 %	Moins de 3 %
10. Écart du résultat réel par rapport à la prévision initiale du service de la dette (Mesure de départ = 7,0 %)	— ⁽¹⁾	Moins de 4 %	Moins de 3 %	Moins de 3 %

(1) Compte tenu de la fluctuation sur les marchés financiers, aucune cible n'est déterminée pour 2019-2020.

Enjeu stratégique 3 : Transparence et accessibilité de l'information

Orientation 4 : Diffuser une information plus transparente et accessible

Les finances publiques sont considérées comme un domaine complexe, réservé à des spécialistes. Dans un souci de transparence et d'équité pour tous les Québécois et Québécoises, le Ministère entend augmenter la diffusion d'informations financières, et ce, en les rendant accessibles au plus grand nombre.

Objectif 4.1 : Augmenter la diffusion numérique de documents et des données financières

Divulgarion d'informations financières en données ouvertes

Le Ministère accuse un retard dans la diffusion de données financières en mode numérique. Pour répondre, entre autres, aux demandes des chercheurs, des économistes et des analystes financiers et pour favoriser une plus grande transparence sur la situation économique et financière du Québec, le Ministère entend favoriser la diffusion de certaines informations sous forme de données ouvertes.

Indicateurs	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Cible 2022-2023
11. Nombre de nouveaux jeux de données ouvertes diffusées sur le site Web de DonnéesQuébec.ca (Mesure de départ = 0)	1	2	3	4

